

6 DÉCEMBRE 2018



PROFESSION  
DE FOI



## COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL (CTM)

**Le Comité Technique Ministériel (CTM) est l'instance nationale de concertation entre l'Administration et les organisations syndicales représentatives du personnel. Il est chargé de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, il examine les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations.**

**Nos élus, Patrick Pradier et Didier Lenfant, ont participé activement aux réunions du CTM** et n'ont eu de cesse d'interpeller la ministre, le secrétaire général pour l'administration (SGA) et le directeur des ressources humaines (DRH-MD), en relayant les revendications et les problèmes rencontrés par les personnels civils de notre ministère.

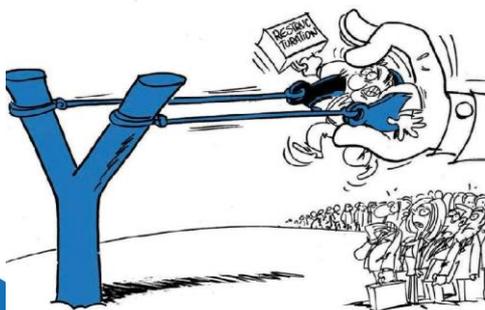
En particulier, nous n'avons eu de cesse de dénoncer les **restructurations, suivant la méthode aléatoire et dogmatique de la politique du chiffre dictée par la calculette de Bercy**. Ces réorganisations massives ont profondément déstabilisé les services et les agents ; la CFTC a toujours condamné les suppressions de postes qui affaiblissent les services de soutien et qui ne prennent pas en compte les besoins du ministère des armées en quantité et en qualité. Moins d'argent, moins de moyens et de personnels : faire plus avec toujours moins ! **Cela a montré ses limites et l'Administration elle-même en convient.**

Le Gouvernement a enfin changé de cap et reconnu que notre ministère doit constituer une priorité, dans un environnement sécuritaire incertain tant sur le plan intérieur qu'au niveau international.

Les embauches reprennent enfin, un peu timidement selon la CFTC. **Le risque de perte de compétences est toujours d'actualité, spécialement dans le soutien et le maintien en condition opérationnelle des matériels.**

De très nombreux textes ont été débattus au CTM, sur nombre de sujets comme les primes et indemnités, les mesures qui encadrent l'accompagnement social, les restructurations, ...

La CFTC s'est à chaque fois engagée avec un esprit critique, à **défendre le bien commun** plutôt que les intérêts particuliers, **s'opposant quand il le fallait à certains projets** de l'Administration, mais en restant toujours **pragmatique et résolument orientée en faveur d'évolutions favorables aux personnels et au maintien des missions de qualité qu'ils accomplissent.**



CAP 2022, destination planète mars ?



CAP 2022, VOGUE LA GALERE !

### Quelques exemples de résultats obtenues par la persévérance de vos représentants CFTC :

- L'amélioration du **statut des ouvriers** de l'Etat
- Le recours en justice mené uniquement par la CFTC et gagné, permettant de conserver les droits aux **TSEF** bénéficiant de la différentielle
- La défense des **contractuels dits Berkani** pour lesquels les conditions de reclassement ne sont pas satisfaisantes
- L'attribution de la catégorie active pour les **personnels soignants** placés en situation de pénibilité



Le numérique version CAP 2022 :

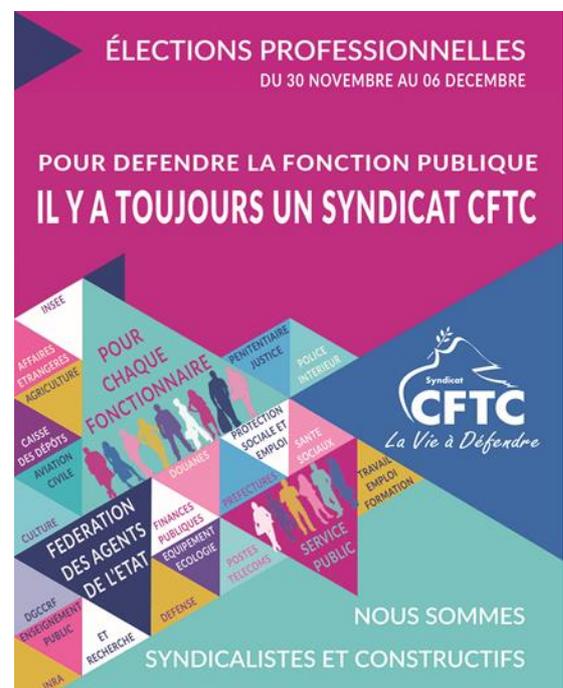
### Les combats en cours et qui restent à mener par vos représentants CFTC :

- Une **revalorisation des primes et indemnités pour les fonctionnaires** (IFSE, CIA, ...) car le projet de réforme des retraites prévoit que celles-ci serviront pour le futur calcul des pensions versées
- Dégager une enveloppe suffisamment conséquente afin de conserver nos talents chez les **contractuels et les TCT ICT**
- Une meilleure prise en compte du déroulement de carrière pour les **ouvriers de l'Etat**, notamment pour les groupes VI et VII
- L'octroi de la bonification de service à hauteur d'un cinquième pour les **personnels soignants** bénéficiant de la catégorie active
- La **participation du ministère au financement des mutuelles**, à hauteur d'au moins 50 % comme ce qui est imposé au secteur privé

- Un meilleur **accompagnement du célibat géographique**, qui se développe
- La constitution d'un **équivalent des comités d'entreprise**, doté d'un budget d'au minimum 1 % de la masse salariale du ministère
- La création d'un service qui prenne en charge l'ensemble de l'organisation matérielle des **déplacements professionnels**, à l'instar de ce qui se fait dans tous les groupes industriels
- La mise en place d'une **véritable politique d'amélioration de la qualité de vie au travail**, perçue par les agents au quotidien, notamment en simplifiant les procédures relatives au fonctionnement général



Pour la CFTC, le CTM ne doit pas seulement être une instance d'étude et de validation de textes réglementaires à titre consultatif, mais un lieu de débat paritaire et décisionnel, à la majorité des voix exprimées, pour toute réforme impactant les **personnels civils**.



# NOS CANDIDATS

NOM	PRENOM	CORPS	ETABLISSEMENT
LENFANT	Didier	IDEF	DGA TA
BARD	Estelle	SACE	ESID Toulon
DIEMER	Alexandre	APAE	DRH-MD
NICANOR	Dominique	SACE	GSBdD Strasbourg
PRADIER	Patrick	OUV CE G VII	EMSOME
DENIS	Laurence	APAE	DSNJ
SPATAY	Jean Marie	AAP2	DRH-MD/SDAS/PASD
GANTES	Catherine	SACS	ESN Lyon
NAUDIN	Yves	APAE	SCA Rambouillet
MONTFORT	Christian	ICT III A	DGA IP
CHAUDY	Dominique	IEF	DIRISI Metz
PEREA	Marie des anges	ASC Berkani	DGA SEREBC Balma
COLLOMBET	Daniel	TSEF1	DID Nouméa
LE BRUCHEC	Jean Claude	TSO T.6	DGA MI Bruz
MAUPOME	Jean Philippe	TSEF1	SCA PFAF Bordeaux
LECAPITAINE	Véronique	AAP1	DRH-MD
LE BOITE	Marie-Odile	OUV HG	DIRISI Brest
ROY	Philippe	OUV G VII	GSBdD Vincennes
MOTAIS DE NARBONNE	Philippe	SACS	DRH-MD
BERNARD - BRUNEL	Jérôme	SACS	CSN Nice
PELESTOR	Fabrice	ASC NIV 1 OT	DGA TN Toulon
SAVANIER	Marie-Christine	AAP1	DRSSA Bordeaux
BRY	Thérèse	SACS	ESN Rennes
BALAGNY	Dominique	SACS	GSBdD Strasbourg
GUERIN	Gabriel	IEF HC	ESID Metz
LEFEBVRE	Denis	APAE	DRH-MD
PATINAUD	Vincent	SACN	SAMHA Limoges
FLORE	Anne-Marie	AAP2	CAMID Brest
SALBANERA	Virginie	IEF	SIMU/EP MU Toulon
LEVEQUE	Yannick	AAP2	CFT Lille

LE 6 DECEMBRE  
 POUR TOUTES VOS INSTANCES DE CONCERTATION  
**N'HESITEZ PAS A FAIRE LE BON CHOIX**  
**ET A LE PARTAGER : VOTEZ CFTC**